

Programme EPP

Nom du programme :

Domaine / thématique
choisie

Date de début de la démarche, durée, étapes intermédiaires...

Mode de recueil et d'analyse des données

Référence(s) et/ou recommandations utilisée(s)

Résultats en termes d'amélioration des pratiques

Points forts observés, points à améliorer

Développements ultérieurs envisagés

Lien avec le programme pluriannuel d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de l'établissement

Actions de communication

PROGRAMMES D'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

La **HAS** souhaite favoriser, notamment au travers de la **procédure de certification**, le déploiement de programmes d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) au sein des établissements de santé. Par **EPP**, la HAS entend des programmes d'activité médico-soignante, permettant - *dans la prise en charge au quotidien*, la mise en œuvre de manière concertée, des recommandations et standards de bonnes pratiques, et comportant un volet intégré d'évaluation.

L'évaluation des pratiques professionnelles :

- se traduit par la mise en relation des pratiques médicales avec les recommandations (de bonnes pratiques) ;
- implique l'analyse des données cliniques et permet la confrontation et le suivi des résultats ;
- entraîne une actualisation des modalités de prise en charge et une amélioration continue de la qualité des soins.

Ce document s'adresse aux professionnels de santé des établissements de santé et a pour objet de faciliter l'identification de programmes/ d'organisations / de modalités organisationnelles qui répondent à la définition d'une démarche d'EPP. En pratique, il peut s'agir de réunions de concertation pluridisciplinaire (en cancérologie et autres spécialités), de revues de morbi-mortalité, de staffs EPP, de protocoles de prise en charge évalués, de registres (ou base de données/observatoires), de programmes informatisés d'aide à la décision comportant un suivi d'indicateurs, de réseaux de santé...

COMMENT UTILISER CES TABLEAUX

- Le tableau proposé en pages 2 et 3 est une **grille d'aide au repérage des programmes EPP**. Cette grille comporte une liste indicative de modalités d'entrée dans une démarche d'EPP. En regard de cette liste, figurent 4 colonnes correspondant à des niveaux croissants de maturité de la démarche d'amélioration des pratiques.

- En page 4, une **fiche descriptive** rappelle, à titre indicatif, les différentes étapes d'un programme EPP.

Le format électronique de ce document (téléchargeable sur le site de la HAS) a pour but de faciliter la saisie (et toutes les adaptations) de ces deux tableaux et leur appropriation par les professionnels et équipes des établissements.

| AIDE AU REPERAGE DES PROGRAMMES D'ÉVALUATION / AMÉLIORATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ OU RESEAU DE SANTÉ | Pas de programmes ou en projet | Oui (<i>nombre</i>), mais non évalué ou mis en place depuis moins d'un an | Oui (<i>nombre</i>) avec recul > un an, mais évaluation / améliorations ponctuelles | Oui (<i>nombre</i>) évaluation intégrée dans la routine permettant une amélioration permanente |
|--|--------------------------------------|--|--|---|
| NOM DU SECTEUR D'ACTIVITÉ : | | | | |
| Utilisation régulière, explicite et évaluée de recommandations (protocoles, chemins cliniques...) pour une partie significative de l'activité dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Suivi régulier d'indicateurs de pratique clinique (indicateurs de processus ou de résultats) dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Utilisation d'un Dossier Patient informatisé fournissant des aide-mémoires ou aide à la décision et un suivi d'indicateurs en routine, dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Utilisation d'un Programme thématique informatisé fournissant des aide-mémoires ou aide à la décision et un suivi d'indicateurs en routine | | | | |
| Participation régulière à des réunions de concertation pluridisciplinaire* en oncologie / au moins une par secteur assurant des activités de cancérologie ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Participation régulière à des réunions de concertation pluridisciplinaire* pour d'autres pathologies dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé. | | | | |
| Participation à des activités de gestion du risque (revues de morbi-mortalité*, signalement événements indésirables, accréditation pour les spécialités dites à risques) dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Organisation régulière de staff EPP*, groupes qualité, ou toute activité structurée permettant l'analyse des pratiques dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Renseignement et exploitation de registres* / bases de données* concernant les pratiques dans un secteur d'activité ou dans le cadre d'un réseau de santé | | | | |
| Participation à un programme d'évaluation des pratiques proposé par un organisme agréé d'évaluation ou d'accréditation** | | | | |
| Méthodes permettant une analyse et une amélioration des pratiques (audits cliniques*, revue de pertinence*, Contrats de bon usage...) | | | | |
| Autres / Programmes innovants | | | | |
| <p>* Les modalités pratiques de mise en œuvre de ces programmes sont disponibles, sous format « 4 pages », sur le site de la HAS</p> <p>** La liste des organismes agréés pour l'EPP et l'accréditation est également accessible sur le site de la HAS</p> | | | | |